

RW/933/2026/4088/18145/3

Lot 3

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Afin de préserver les semis de l'écrasement, les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée ; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 15-30-40 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Pas de prorogation possible en raison de la décapitalisation urgente (possibilité de passage en coupe à mi-rotation de 3 ans) - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance - Recoupe des grumes à 21m afin de préserver la régénération naturelle (éviter le « fauchage » des semis lors du débusquage des grumes) - AUTRES : Dans le comp 119, les petits bois et bois moyens constituant le lot 3 sont à exploiter avant le 1-10-2027

Nombre d'arbres total	6 791	--
Volume grumes	2 126,978	m ³
Volume houppiers	3,000	m ³
Volume total	2 129,978	m ³
Cube moyen	313	dm ³
Circonférence moyenne	57,749	cm
Surface de coupe	52,016	ha
Contact	SAINT MARTIN Hélène, 0479671886	
Triage	Triage De Cedrogne	
Propriétaire	Bruges Cpas	
Lieu(x)-dit(s)	FERME DE LA COULEE, ROCHE AU PETIT PRE, FANGE AUX FRAMBOISES	
Vente	Vente du CPAS de Bruges Jeudi 01 octobre 2026 à 10:00 Auberge du Carrefour Baraque de Fraiture 2 6690 VIELSALM	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal		Tsuga Amélioration Normal Normal		Hêtre Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	369		58		-		-	
35	1 063	68,128	262	16,064	-		-	
45	1 156		340		-		1	
55	882	290,884	300	88,739	-		-	0,058
65	575	178,609	209	59,033	-		1	0,182
75	309		221		-		4	
85	170		138		-		-	
95	-	245,453	-	181,650	-		4	2,784
95	98		105		-		-	
105	79		108		1		3	
115	42	206,466	48	247,898	3	4,504	1	2,422
125	21		43		2		2	
135	14		31		7		4	
145	9	78,709	19	157,084	3	21,391	-	5,372
155	4		13		4		-	
165	5		12		3		-	
175	1	27,483	11	105,113	3	26,792	-	
185	2		9		3		-	
195	-	7,474	2	43,314	1	13,657	-	
205	-		5		1		-	
215	-		2		-		-	
245	-		1	43,352	-	4,079	-	
Total grumes	4 799	1 103,206	1 937	942,247	31	70,423	20	10,818
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	3,000

	Mélèze d'Europe Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
35	3	0,168
45	1	0,116
Total grumes	4	0,284
Houppiers/Taillis	-	